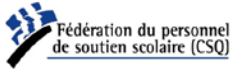




17 décembre 2014

À tous les membres de la Fédération du personnel de soutien scolaire FPSS-CSQ



L'ÉQUIPE DE NÉGOCIATION A RENCONTRÉ LES COMITÉS PATRONAUX  
FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES – VOICI L'INFORMATION

Le dépôt patronal

- **Un scénario déjà vu**

D'entrée de jeu, nous constatons que les dépôts patronaux, autant du secteur francophone que du secteur anglophone, déposés le 17 décembre 2014, présentent une très grande similitude avec ceux de la ronde précédente (2010) de négociations quant au nombre et l'identification des problématiques soulevées, qui sont principalement les mêmes.

Les objectifs patronaux, ayant pour toile de fond la réussite éducative des élèves, visent la souplesse et la flexibilité des conventions collectives et une plus grande polyvalence du personnel de soutien.

- **La souplesse et la flexibilité des conventions collectives aidées par la polyvalence du personnel de soutien**

La partie patronale prétend que pour maintenir la stabilité des équipes de travail, cela doit se traduire par la souplesse et la flexibilité de la gestion des conventions collectives, ce qui se traduit par l'obtention d'une plus grande polyvalence.

Comment compte-t-elle s'y prendre ?

- ✚ En revoyant la procédure de détermination des besoins afin de tenir compte des besoins qui évoluent en cours d'année ou d'année en année.
- ✚ En leur permettant de revoir les concepts de semaine, jours et heures de travail afin qu'ils s'harmonisent davantage avec l'organisation scolaire.
- ✚ En révisant les modalités entourant les périodes d'adaptation et d'essai.
- ✚ En reformulant la définition de « poste » pour assurer plus de polyvalence dans les tâches à accomplir.
- ✚ En récupérant sur les motifs d'avancement d'échelon afin de mieux considérer les aspects qualitatif et quantitatif du travail.
- ✚ En modifiant les dispositions afin de mettre un terme à l'obligation de créer des postes réguliers en lien avec les postes particuliers.
- ✚ En remodelant les modalités de comblement d'un poste temporaire.
- ✚ En revisitant les statuts d'emploi afin d'en réduire le nombre et de clarifier les bénéfices qui y sont associés.
- ✚ En permettant la réaffectation d'une personne salariée travaillant en adaptation scolaire.
- ✚ En éliminant la notion du 50 km.
- ✚ En modifiant les dispositions en lien avec le mouvement de personnel.
- ✚ En s'accordant une clause de droit de gérance.



- ✚ En ne versant plus à une salariée ou un salarié un traitement à 100 % au lieu de 90 % lors d'une absence pour accident du travail ou maladie professionnelle.
- ✚ En revoyant différentes clauses qui permettent le maintien des avantages ayant pris naissance en vertu de conventions collectives antérieures.

- **En second plan !**

La partie patronale vise à actualiser certaines dispositions de la convention collective portant sur différents points comme : les responsabilités des parties, les paiements de primes, la pérennité des annexes, etc.

### Dépôts complémentaires

Lors de cette rencontre, la partie syndicale a déposé ses dépôts complémentaires résultant de la consultation des nouveaux venus de la commission scolaire Eastern Shore.

### La FPSS maintient le cap sur vos préoccupations

Le dépôt syndical sectoriel, tout en ayant comme toile de fond la qualité des services auprès des élèves ainsi que leur réussite éducative, vise l'amélioration des conditions d'exercice, la qualité dans la composition des postes et l'employabilité du personnel dans le but de favoriser l'attraction et la rétention du personnel de soutien.

### Action-mobilisation

Plusieurs activités sont déjà en application et il appartient à chacun d'entre nous de participer afin de faire connaître à la population en général les réelles conditions d'exercice de notre travail et des objectifs que nous voulons atteindre et de signifier au gouvernement notre insatisfaction quant au contenu de ses dépôts, tant sectoriel qu'intersectoriel.

**Pour toute information supplémentaire** sur le déroulement de la négociation 2015, nous vous invitons à communiquer avec votre syndicat local , à consulter régulièrement le site de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS) : [www.fpss.csq.qc.net](http://www.fpss.csq.qc.net) à l'icône « Info négo » ainsi que celui de la CSQ : [www.csq.qc.net](http://www.csq.qc.net) à l'icône « Négo 2015 ».

**Coordonnées de votre syndicat local :**

